

avançaient à grands pas, que l'on pouvait déjà regarder ce pays comme conquis ; qu'une flotte et une armée Françaises seraient dans la rivière au printemps à bonne heure, et il le pressa de rechef de prendre une part active, mais le témoin déclara qu'il n'en feroit rien ; alors le Prisonnier lui demanda s'il voulait s'engager à sonder les esprits du peuple, et à lui faire connaître ceux sur qui on pouvait se fier, et que s'il voulait, ainsi que l'informer du lieu où étaient déposées les richesses du Séminaire et des principaux négociants de Montréal, à tout événement il serait protégé ; sur cela le témoin lui dit qu'il réfléchirait ; le Prisonnier le laissa bientôt après. Le témoin dit qu'avant sa dernière conversation, il avait donné information des vues du Prisonnier à Mr. M'Cord, un des Magistrats à Montréal ; et, que par son avis, il avait paru acquiescer à ses offres dans la dernière entrevue, voulant par cette condition obtenir une information plus ample de ses intentions—mais que le Prisonnier ne parut point satisfait, et lui dit en partant, qu'il ne lui communiquerait rien de plus, jusqu'à ce qu'il eût entrepris de l'assister.

Etant transquestionné par Mr. Pyke, Conseil pour le Prisonnier, le témoin dit, qu'il n'avait point reçu, et qu'on ne lui avait promis, ni qu'il attendait du Gouvernement ou de qui que ce soit, aucune récompense quelconque, pour paraître comme témoin dans ce Procès—Que le prisonnier lui avait dit qu'il était sujet des Etats Unis, mais que de sa propre connaissance, il ne pouvait dire s'il l'étoit ou non.